Mercredi 07.09.16 | 49e année | N° 27

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

« L'innovation au service de l'humain »

Notre ville héberge sur son territoire des acteurs académiques, culturels, sportifs et économiques de premier plan.

C'est une véritable chance pour le rayonnement de la région, la création d'emplois et le développement de projets novateurs.

Cela favorise également l'organisation d'événements d'envergure tels que Micro16 (www.micro16.ch). On y parlera de transitions industrielles, d'objets connectés ou de drones. Au programme, des conférences spécialisées et tout public, ainsi qu'une exposition et des ateliers jeunesse.

Cet événement est l'occasion de rappeler l'exigence d'un développement scientifique au service de l'être humain. La question de l'éthique, dans cette avancée technologique, est fondamentale.

Dans quelles mesures les avancées technologiques vont-elles contribuer à améliorer la vie et le bien-être des citoyens ? Comment favoriser une meilleure efficience de la gestion des données publiques ainsi qu'une mise en réseau de l'ensemble de l'information et des prestations, qu'elles soient données par des acteurs privés ou publics, tout en respectant la sphère privée de chacune et chacun ?

C'est un enjeu de société majeur. Il convient d'en débattre largement en posant clairement la question des valeurs que nous souhaitons créer afin que l'innovation soit véritablement au service de l'humain.

Olivier Arni
Directeur de l'Economie

Enfants déguisés, chars et confettis investiront bientôt l'avenue du Premier-Mars et la rue des Beaux-Arts. • **Photo : Stefano Iori**

Racines antiques à l'honneur

La 91e édition de la Fête des vendanges se tiendra du 23 au 25 septembre autour de « l'arôme antique ». Qu'il fasse référence au goût du vin depuis des siècles ou à l'Antiquité, ce thème colorera le fameux corso fleuri qui réunira pas moins de 60 positions.

« La double signification du thème donne une large marge de manœuvre aux constructeurs de chars », a relevé en conférence de presse Xavier Grobéty, président central de la manifestation. Cette proposition est le fruit d'un concours qui a réuni 30 participants. Le comité d'organisation a choisi « l'arôme antique » pour mettre en valeur les antiques racines neuchâteloises. Le concours pour le thème 2017 est d'ores et déjà lancé. Les propositions sont attendues d'ici au 15 novembre prochain via info@fete-des-vendanges.ch.

En coulisses

Les préparatifs avancent bon train. Plusieurs services de la Ville de Neuchâtel, dont la Voirie, les Parcs et promenades et la Sécurité urbaine, sont déjà à pied d'œuvre. Il s'agit notamment de poser plusieurs kilomètres de barrières et de procéder au marquage des stands. La Ville sera également représentée durant le corso fleuri par un magnifique char, dont la construction a démarré au port du Nid-du-Crô. Le site ouvrira d'ailleurs ses portes au public mercredi 21 septembre dès 19h. L'occasion pour les curieux de s'enquérir de l'avancement des travaux.

Cortaillod fête son code postal

Invitée d'honneur, la commune de Cortaillod célébrera son code postal, 2016, en grandes pompes. Grâce aux sociétés locales, elle a réussi à trouver 300 bénévoles qui tiendront la tente sur la place de l'Hôtel communal. Plus de 300 écoliers participeront au cortège des enfants, et deux classes animeront le char carquoie lors du corso fleuri. Le coup d'envoi de la 91e Fête des vendanges sera donné vendredi 23 septembre au soir avec le traditionnel cortège à travers le centre-ville. Lauréat de la Gerle d'or 2016, Jean-Pierre Kuntzer du domaine Saint-Sébaste à Saint-Blaise aura l'honneur de défiler à bord d'un char tout beau, tout neuf. (ak)

- **Infos sur www.fete-des-vendanges.ch**

Le Conseil général s'est penché lundi sur la politique de la jeunesse menée par la Ville de Neuchâtel.

Les Chambristes entament leur nouvelle saison de concerts avec deux quintettes pour piano et cordes

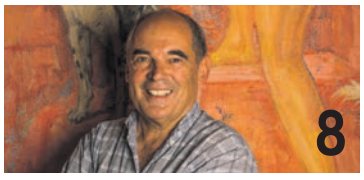

Avant les Journées du patrimoine, Walter Tschopp nous ouvre les portes de la salle l'Eplattenier.

Publicité

VILLE DE NEUCHÂTEL
DÉMARCHE PARTICIPATIVE

CENTRE ET GARE

MOBILITÉ & ESPACES PUBLICS

SOIREE DE RESTITUTION DES RESULTATS

MARDI 13 SEPTEMBRE 2016

DE 19H30 À 22H00

TEMPLE DU BAS

EN PRÉSENCE DU CONSEIL COMMUNAL

Comment nous déplacerons-nous dans notre ville dans les décennies à venir ? A quoi ressembleront nos espaces publics dans cinq, dix ou vingt ans ?

VENEZ PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE ET DES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR LA VILLE DE NEUCHATEL !

Photo : www.swisstopo.ch

Ville de Neuchâtel

www.demarcheparticipative-ne.ch

Dans ce numéro

Danse indienne

Pour marquer ses 50 ans, Terre des hommes Neuchâtel propose une reprise d'un spectacle de danse indienne dimanche au théâtre du Passage. Les recettes iront à un projet de développement en Afrique.

Page 4

Musique de chambre

Accompagnés du pianiste Paul Coker, les Chambristes joueront ce week-end une création de Jean-Philippe Bauermeister et un quintette méconnu d'Edward Elgar.

Page 5

Trésors cachés

Grand angle sur la 23e édition des Journées du Patrimoine, qui se tient ce week-end à Neuchâtel et alentours.

Pages 8-9

Reine de beauté

Elle a dix-sept printemps, le sourire d'une princesse des mille et une nuits et une élégance toute naturelle: rencontre avec Priyanka Singh, sacrée dimanche Miss Neuchâtel-Fête des vendanges 2016.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 14 septembre 2016.

La politique de jeunesse de la Ville de Neuchâtel est conçue avec, pour et par les jeunes

La Ville de Neuchâtel souhaite donner une place à tous les jeunes en leur mettant des espaces d'expression à disposition et en les intégrant activement aux débats qui les concernent. • **Photo: Guillaume Perret, archives**

Penser et développer la société avec les jeunes

Le Conseil général a pris acte par 29 voix contre 6 et 1 abstention du rapport d'information concernant la politique de la jeunesse. Reflets des débats.

Le groupe PLR a exprimé son soutien aux orientations prises par le Conseil communal, tout en faisant part de ses inquiétudes quant à l'intégration professionnelle des jeunes. Il souhaite que des mesures soient mises en place pour les 13-14 ans, afin qu'ils puissent trouver leur voie. «Le recours important à l'aide sociale et le taux de suicide sont également très préoccupants. Il serait intéressant de connaître quelles en sont les raisons», a déclaré son porte-parole Julien Spacio. Le groupe socialiste a également apporté son appui enthousiaste aux orientations politiques du rapport et au plan d'action prévu.

> «Il s'agit d'amener les jeunes à participer activement au développement de la cité.»

«La liste des actions en faveur des jeunes est très longue, mais la mission de la Ville de Neuchâtel ne ressort pas clairement de ce rapport. Il n'y a pas d'organigramme nous permettant de savoir qui fait quoi, ni de perspectives concrètes. Nous aimerions une vision politique d'avenir», a exposé Michel Favez pour le groupe PopVertsSol. Le Conseil communal, lui, défend une vision globale de la jeunesse qui touche tous les secteurs de l'administration. «Nous devons penser et développer la société avec les jeunes», a relevé Thomas Facchinetti, directeur de la Culture. Et de poursuivre: «Nous avons précisé le but, les objectifs et un plan d'action concret pour la politique de la jeunesse autour de trois priorités: il s'agit d'amener les jeunes à participer activement au développement de la cité, de valoriser leurs initiatives et enfin de favoriser leur intégration professionnelle».

Encouragement à participer

Le rapport d'information du Conseil communal répertorie un nombre impressionnant d'activités en faveur des 12-25 ans. «Rien de tel n'existait auparavant! Ce travail est le fruit d'une collaboration et d'un large processus participatif avec des jeunes et divers acteurs de la jeunesse», a souligné Thomas Facchinetti. «La trentaine d'actions, soutenues directement ou indirectement par la Ville, et celles nouvellement créées, constituent autant de signes d'encouragement envoyés aux jeunes pour qu'ils s'intéressent au monde qui les entoure à travers la politique», a commenté Morgan Paratte pour le groupe socialiste.

Faciliter la vie des aînés

Le Conseil général a pris acte à l'unanimité du rapport d'information concernant la politique de la vieillesse. «C'est le rôle de la Ville de Neuchâtel que de mettre en place les conditions cadres permettant de faciliter le quotidien des aînés», a rappelé Christine Gaillard, directrice de la Santé. Les groupes politiques ont notamment relevé l'importance de maintenir les seniors à domicile et d'encourager la mixité générationnelle notamment lors de la création de logements.

Histoire d'amour du nord de l'Inde racontée par la danse, le conte et la peinture

Une rose pour Terre des hommes

Terre des hommes Neuchâtel fête ses 50 ans. Pour marquer cet anniversaire, l'organisation humanitaire propose une reprise du spectacle de la compagnie de danse indienne Nimbu qui avait fait salle comble au Passage en avril. Un moment merveilleux pour les amoureux de danse kathak dont l'entier de la recette sera reversé au profit de programmes de santé mère-enfant développés par Terre des hommes en Afrique. Gulzaar (La rose), c'est dimanche à 17h au théâtre du Passage.

Fondé en 1966 suite à un appel d'Edmond Kaiser, le groupe bénévole de Neuchâtel de Terre des hommes (Tdh) s'efforce depuis 50 ans de sensibiliser le public à la situation dramatique de l'enfance défavorisée dans le monde et de faire connaître les actions développées par l'ONG pour améliorer le sort des enfants. Fort de 180 bénévoles, ce groupe s'efforce aussi de récolter de l'argent auprès de la population pour financer les programmes de Tdh et ceci à travers différentes opérations : sapin du cœur, vente d'oranges, tournois sportifs, journées de sensibilisation, concerts et spectacles caritatifs.

A l'occasion de ses 50 ans, Tdh Neuchâtel s'est approché de la compagnie de danse Nimbu qui a accepté de donner à titre gracieux une unique représentation de son spectacle Gulzaar (La rose) au théâtre du Passage dont les infrastructures sont mises gratuitement à disposition.

Troubles au harem

Gulzaar, c'est une histoire d'amour entre un seigneur musulman et une saltimbanque tsigane racontée par huit danseuses, un danseur et un conteur qui, ensemble, illustrent avec beaucoup de finesse, de subtilité et d'élégance l'art moghol du nord de l'Inde. Le nawab Musafir Khan nage dans le bonheur et le plaisir avec ses nombreuses épouses dont chacune a développé un art particulier. La vie au harem se déroule dans l'harmonie jusqu'à ce que s'installe aux abords du palais une troupe de gitans dont l'ensorceleuse Luludja. La belle sauvageonne résiste longtemps aux avances du seigneur qui en est tombé amoureux mais finit par lui céder non sans conditions…

Les poètes racontent que lorsque l'on tombe amoureux, une rose s'ouvre dans notre cœur pour l'être aimé. • Photo : sp

Miniatures indiennes

La compagnie Nimbu raconte cette histoire à travers 10 tableaux qui illustrent autant de peintures miniatures mogholes présentées par le conteur (Arvind Shah). Sur une chorégraphie de sa fille, Annjali, les danseuses et le danseur donnent vie et mouvement à ce conte par le biais de la danse narrative indienne kathak.

Kathak et Bollywood

Animée par Annjali Shah, Nimbu réunit des artistes de la région passionnés par la danse. La compagnie comprend neuf danseuses et danseurs, un conteur et un créateur lumière qui se sont fixé comme but de créer des spectacles de danses indiennes accessibles à un public occidental. Pour ce faire, ils se servent de l'essence de la danse kathak - le mot katha signifie histoire en sanskrit – pour transformer quelque peu cet art en le mélangeant avec la danse contemporaine et l'esthétique des films de Bollywood.

- **Un spectacle à voir absolument, au profit de Terre des hommes. Gulzaar, dimanche 11 septembre à 17h, théâtre du Passage. Prix unique : 25 fr. Réservations : 032 717 79 07.**

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire, (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia : du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites «La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre). **Permanent:** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1ers di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition à venir.

L'atelier des musées organise les événements suivants :

- atelier «La magie des cristaux», pour les 7 à 10 ans, le 14 septembre, de 13h30 à 15h. Informations complémentaires au 032 717 79 18.
- atelier «Ailes de la nuit», pour les 7 à 10 ans, le 21 septembre, de 13h30 à 15h. Informations complémentaires au 032 717 79 18.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7 ; Exposition temporaire «Land Art Neuchâtel 2016», ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre. *Terre d'outils*, une exposition sur le lien indéfectible entre l'homme et les plantes, jusqu'au 15 octobre 2017.

Jeudi 15 septembre, 18h, conférence sur la gentiane jaune donnée par Charles Jollès, docteur en pharmacie. Lieu : maison du Pertuis, Charles-Knapp 33. Entrée libre.

L'atelier des musées organise l'événement suivant :

- atelier «Land Art avec Ruben Pensa» (création d'une œuvre éphémère en compagnie d'un artiste), pour les enfants de 4 à 6 ans, le 14 septembre de 14h à 15h30 et pour les enfants de 7 à 10 ans, le 28 septembre, de 14h à 15h30.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 10 septembre, exposition Pop-up, seront exposés des tableaux d'Olivier Chitacumbi.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), dès le 10 septembre, exposition de peinture et œuvres sur papier de Simon Edmondson. Informations complémentaires sur www.galerieditesheim.ch

Divers

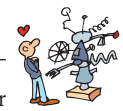

Troc & vide-grenier (cour du collège du Crêt-du-Chêne), le groupe paroissial «café-partage» organise son traditionnel troc d'habits, d'objets divers et de jeux-jouets, samedi 10 septembre, de 9 à 14 heures. Inscriptions et renseignements: Annick Collaud, tél. 032 753 99 49.

Café scientifique (Université de Neuchâtel, av. du 1er-Mars 26), le prochain débat public est consacré au thème suivant : «Objets antiques : c'est quoi ce commerce ?», mercredi 14 septembre, de 18h à 19h30. Entrée libre.

L'actualité culturelle

Films en fanfare

Titanic, Indiana Jones, James Bond, Pirates des Caraïbes : le Concert band du Littoral neuchâtelois (CBLN) interprétera quelques-unes des plus célèbres musiques de films ce week-end au temple du Bas, avec le concours de la chanteuse Ludivine Deaucour. Fondé en 2012, cet orchestre classique d'une septantaine de musiciens renforcé par une basse et une guitare électrique mélange allègrement les styles, dans un répertoire allant du classique au rock en passant par la chanson française, le jazz, la musique pop ou le funk. Le tout, sous la baguette énergique de Jacques-Alain Frank.

Samedi 10 septembre à 20h15 au temple du Bas. Billets : 30 fr. plein tarif, 20 fr. étudiants et AVS, 10 fr. de 10 à 15 ans. Réservations : billetterie@theatredupassage.ch ou 032 717 79 07.

Jazz oriental

Après un tour de chauffe au Buskers festival, le groupe neuchâtelois Dashûr entame une tournée de concerts pour le vernissage de son nouvel album, «Le possible et l'indicible». Un voyage aux confins du jazz et de la musique orientale, emmené par quatre excellents musiciens de la région : Michel Faragalli (guitare et oud), Pierre Kuthan (contrebasse), Lionel Perrinjacquet (saxophone) et François Clavel (percussions).

Vernissage du nouvel album de Dashûr : vendredi 9 septembre à 20h au Salon du Bleu café. Entrée : 10 fr. Verre de bienvenue offert à l'ouverture des portes à 19h30.

Festival Artecordes

Dans le cadre de la première édition du festival Artecordes, coproduit par l'Avant-scène opéra, le quatuor Solem interprètera samedi à 20 heures au Conservatoire de musique de Neuchâtel *Rosamunde* de Schubert, avant d'accompagner le pianiste israélien David Dolan, professeur à la Yehudi Menuhin School de Londres, dans le *Concerto n° 13 en do majeur* de Mozart. Deux autres concerts se tiendront vendredi et dimanche au Château de Valangin et à La Chaux-de-Fonds, avec des œuvres pour violon, violoncelle et piano de Beethoven, Rachmaninov ou Smetana par le Trio Mistral.

Renseignements et biletterie : reservations@avant-scene.ch ou 079 365 29 19. Prix des places : 25 fr. plein tarif ; 15 fr. jusqu'à 25 ans.

Les Chambristes invitent le pianiste Paul Coker pour un concert entre création et découverte

A quatre cordes et deux mains

Les Chambristes entament leur nouvelle saison de concerts en invitant le pianiste Paul Coker pour un programme qui fait la part belle à la découverte. Après une création du compositeur neuchâtelois Jean-Philippe Bauermeister, le public pourra entendre dimanche une œuvre rarement jouée du compositeur anglais Edward Elgar, plus connu pour ses symphonies que pour sa musique de chambre.

Les Chambristes ouvrent ce week-end leur nouvelle saison de concerts. • **Photo : sp**

Faut-il encore présenter Jean-Philippe Bauermeister ? Fin connaisseur de vins comme de musique, le pianiste et compositeur neuchâtelois dévoilera ce week-end sa dernière partition : un quintette pour piano et cordes composé il y a un an. «C'est une œuvre mélodique, avec beaucoup de recherche de timbre et de couleur. Une œuvre de notre temps, avec des harmonies audacieuses, mais sans être obscure. Je ne suis pas l'héritier d'une musique qui spécule, comme le dodécaphonisme», explique le compositeur, qui compte à son actif un catalogue d'une centaine d'œuvres très diversifiées.

Pour compléter ce programme, le pianiste Paul Coker, spécialiste de musique anglaise, a proposé aux Chambristes de jouer le *Quintette pour piano et cordes* en la mineur d'un grand compositeur de la fin du XIXe siècle, Sir Edward Elgar. «On connaît sa grande musique, mais pas du tout sa musique de chambre», relève l'altiste Frédéric Carrière, qui sera entouré pour ce premier concert des Chambristes des violonistes Filip Saffray, Cécile Carrière et du violoncelliste Alain Doury.

Pianiste de Yehudi Menuhin

Ensemble à géométrie variable, les Chambristes donnent une quarantaine de concerts par an dans la région, principalement à Neuchâtel et à Bienne, mais aussi à La Chaux-de-Fonds, Bevaix ou Fribourg. D'origine anglaise, Paul Coker enseigne le piano depuis 1995 à la Haute école de musique de Genève. Lauréat de nombreux prix, il a joué comme soliste avec les plus grands orchestres anglais et donné plus de 200 concerts avec le violoniste Yehudi Menuhin, dont il était le pianiste attitré.

«Les Chambristes & Paul Coker» : dimanche 11 septembre à 11h15 au théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13. Entrée libre, collecte.

Chronique culturelle

Alea jacta est

«Un coup de dé jamais n'abolira le hasard» écrivait le poète Mallarmé. C'est sans doute pour cette raison que Gabriel Tornay lance les dés et se confie au hasard dans son dernier spectacle. Comédien devenu mentaliste, cet expert es manipulations douces amène le public du Pommier à faire exactement ce qu'il veut. Il en ressort un spectacle bluffant comprenant une dizaine d'expériences pleines d'humour avec des volontaires finissant Gros-Jean comme devant. De la magie ? Non, du conditionnement. Tornay se sert de techniques issues de la psychologie, de la suggestion et de l'observation pour s'insinuer dans nos esprits et nous amener à opérer les choix qu'il souhaite. Le mentaliste n'a pas de pouvoirs surnaturels et influence les spectateurs en tout bien tout honneur. Il n'empêche ! Il fait un peu peur. Si ses stupéfiantes capacités étaient utilisées à mauvais escient, à des fins publicitaires ou politiques par exemple, il y aurait de quoi s'angoisser… Pour Démocrite, tout ce qui existe dans l'univers est le fruit du hasard et de la nécessité. Et Gabriel Tornay de surenchérir, affirmant qu'un hasard n'arrive jamais par hasard. Il finit par nous en persuader ! Un excellent spectacle à voir encore jeudi et vendredi au théâtre du Pommier.

Patrice Neuenschwander

Publicité

swiss made
GINDRAUX
Fenêtres
• Bois - métal
• Bois
• PVC
www.gindraux.ch
ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

DEPUIS 1921
windhager
LE CHAUFFAGE
Vous n'avez plus assez chaud ???
Rapellez Windhager par Ucho !
ACTION REMPLACEMENT CHAUDIERE
MAZOUT – GAZ – BOIS BUCHES – PELLETS
A PARTIR DE CHF 8'750.—
TOUT INCLUS CLEFS EN MAINS
POUR UN RENDEZ VOUS GRATUIT ET PERSONNALISE CHEZ VOUS, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER TECHNIQUE :
ALEXANDRE UCHORCZAK
alexandre.uchorczak@windhager.com
+ 41 79 317 50 92

Théâtre du Passage
Company Nimbu
Gulzaar
Danses indiennes
we make it at
Ville de Neuchâtel
ne.ch
Spectacle donné au profit de Terre des hommes
dimanche 11 septembre à 17h
billetterie 032 717 79 07 – prix unique : 25 frs
Terre des hommes
Aide à l'enfance.
tdh.ch

Le clin d'œil du délégué à l'énergie

Alimentation et énergie

Le corps humain est une vraie machine thermique qui a besoin d'énergie pour fonctionner. Une personne active doit consommer journellement une quantité de nourriture pour assurer un apport de 2'600 calories. Exprimés dans une unité plus usuelle, on retiendra que ces besoins calorifiques correspondent à 3 kWh par jour, soit en une année l'équivalent du contenu énergétique de 110 litres de pétrole.

La nourriture fournit au corps humain l'énergie nécessaire à son bon fonctionnement. C'est qu'il s'agit de couvrir l'activité métabolique pour assurer les fonctions vitales, maintenir la température interne du corps à 37° C, et bien évidemment à produire un travail physique tel que marcher, tirer ou soulever des objets. Pour un homme déployant une activité «normale», le besoin de 3 kWh par jour correspond à une puissance continue de 125 watts, l'équivalent d'une bonne grosse vieille ampoule à incandescence.

L'offre en produits alimentaires locaux et de saison est riche et variée. • **Photo : archives**

Mais intéressons-nous à la manière dont nos aliments sont produits. L'excellent bouquin «L'énergie durable» de David J.C. MacKay nous livre des chiffres intéressants sur la question. Précisons ici que la réponse dépendra fortement de notre régime alimentaire. MacKay commence par relever qu'un végétalien, qui ne mange ni viande, ni produit d'origine animale comme lait ou œufs, aura la plus faible empreinte écologique avec une facture de 3 kWh par jour.

Avec une alimentation plus «traditionnelle» composée de fruits, légumes, produits laitiers et viande, l'énergie nécessaire à produire nos aliments prend l'ascenseur : on arrive à une valeur de 12 kWh par jour pour une personne. Extrapolée sur une année, cette grandeur représente l'équivalent de 450 litres de pétrole. Et ces chiffres ne prennent en compte que la consommation d'énergie pour la seule production des aliments. Toute la filière des transports, de la réfrigération et des emballages est à ajouter à la facture finale.

Quel comportement ?

Albert Barlett, professeur de physique à l'Université du Colorado aux Etats-Unis, spécialiste du développement durable, et en particulier dans le domaine de la production agricole, disait à ses étudiants : «L'agriculture moderne, c'est l'art d'exploiter les terres pour transformer du pétrole en nourriture.»

Cette citation n'est pas une fatalité. Notre comportement en tant que consommateur, principalement au niveau de la composition de notre régime alimentaire, mais également quant au choix de produits locaux et de saison, peut largement contribuer à réduire notre empreinte écologique.

C.T.

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

La Ville jeune

L'Interlope (Case à chocs), L'Interlope est fermé pour l'été son équipe se réjouit de vous accueillir de nouveau mi-septembre 2016.

Midnight jeuNE, le rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans se tiendra samedi 10 septembre, de 20h15 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade. Informations complémentaires sur la page facebook : MidnightjeuNe Neuchatel.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h00-22h00, vendredi 08h00-19h30, samedi 8h00-18h30, dimanche 9h00-19h00. En semaine, les abonnés ainsi que les détenteurs de cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h00. L'ouverture des piscines extérieures est fixée jusqu'au dimanche 11 septembre. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Cercle de la Voile de Neuchâtel
Le Cercle de la Voile propose différents cours qui s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes quelque soit le niveau de pratique : débutant ou perfectionnement. Pour tous renseignements : Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch ou sur www.cvn.ch, rubrique «Ecole de voile».

Football
Terrain du Chanet naturel
Samedi 10 septembre à 10h, Neuchâtel Xamax FCS M13 – FC Bienne, M-13
Samedi 10 septembre à 14h30, Neuchâtel Xamax Fém. – Chaux-de-fonds, Juniors B11
Mardi 13 septembre à 20h30, FC Unine – Ticino II, Coupe NE

Terrain du Chanet synthétique
Samedi 10 septembre à 10h, Neuchâtel Xamax FCS M11 – Le Locle, Juniors D
Samedi 10 septembre à 12h30, Neuchâtel Xamax FCS M15 – Aarau, M-15
Samedi 10 septembre à 15h, Neuchâtel Xamax FCS M14 – Team ANF, M-14
Pierre-à-Bot naturel
Samedi 10 septembre à 13h, Neuchâtel Xamax FCS B2 – Le Landeron, Juniors B
Samedi 10 septembre à 15h15, Neuchâtel Xamax FCS B1 – Auvernier, Juniors B
Dimanche 11 septembre à 14h, Neuchâtel Xamax FCS A1 – Boudry, Juniors A
Stade de Pierre-à-Bot
Samedi 10 septembre à 9h, Neuchâtel Xamax FCS E2 – Grpm Val-de-Travers, Juniors E
Samedi 10 septembre à 10h45, Neuchâtel Xamax FCS D2 – Boudry, Juniors D
Samedi 10 septembre à 12h15, Neuchâtel Xamax FCS M16 – Aarau, M-16
Samedi 10 septembre à 17h30, Neuchâtel Xamax FCS II – Fleurier, 2e ligue
Samedi 10 septembre à 20h, Espagnol – Floria, 4e ligue
Dimanche 11 septembre à 11h, Neuchâtel Xamax FCS Fém – Brig-Glis, 2e ligue féminine
Dimanche 11 septembre à 14h, ASI Audax II – Les Ponts-de-Martel, 3e ligue
Dimanche 11 septembre à 16h30, Helvetia – Cortaillod II, 4e ligue
Stade de la Maladière
Samedi 10 septembre à 12h, Neuchâtel Xamax FCS M18 – Aarau, M-18
Samedi 10 septembre à 19h, Neuchâtel Xamax FCS – FC Schaffouse, Challenge League

Visite de la salle de dégustation de l'ancienne brasserie Müller avec Walter Tschopp

A la Case à chocs, Street Art et toiles de

On peut avoir vu mille et un concerts à la Case à chocs sans avoir jamais aperçu la très discrète salle de dégustation de l'ancienne brasserie Müller, avec ses boiseries des années 30 et ses peintures de Charles L'Eplattenier. Et pourtant elle n'est qu'à quelques mètres de l'entrée de L'Interlope ! Ce petit sanctuaire de l'art et du design du XXe siècle se visite accompagné de son meilleur connaisseur : Walter Tschopp, ancien conservateur au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, qui l'a redécouvert lors de l'acquisition par la Ville en 1994, et a piloté sa restauration-réfection en 2012 sous l'égide du Conseil communal.

Avant de vous y mener, l'historien de l'art vous détaillera avec une égale passion les œuvres peintes à la bombe qui sont apparues au fil des ans sur les murs de la Case à chocs : la fresque géante du collectif d'artistes Broken Fingaz sur la catastrophe de Fukushima, réalisée en trois jours d'une jam-session à la Case. Ou cette jeune fille au scarabée sur la porte latérale du théâtre de la Poudrière, dont la mélancolie tient en respect les tagueurs depuis au moins 15 ans. Si bien qu'en entrant dans la salle de dégustation encore imprégné de Street Art, on fait un brusque saut de 82 ans dans le passé.

Quelle était la fonction de cette salle du point de vue de ses commanditaires en 1933 ?

Pour Jacques Uhler, le patron de la brasserie de l'époque, il s'agissait de couronner le nouveau silo à céréales en construisant une salle de dégustation au sommet. L'objectif était d'y recevoir – et de charmer – les clients. On y faisait aussi les fêtes de fin d'année avec les cadres de l'entreprise.

Un tel patrimoine artistique au cœur d'une usine, voilà qui n'est pas banal…

En effet, il est plutôt rare en Suisse de voir de telles réalisations dans des lieux industriels. Les commanditaires ont semble-t-il donné carte blanche à L'Eplattenier pour réaliser sa série de tableaux. Cet ensemble, qui s'intitule « Brunes et Blondes », raconte le processus de fabrication de la bière… à partir d'un thème mythologique !

Pour quelle raison ?

C'est un langage pictural qui reflète les goûts de la bourgeoisie de cette époque, férue de mythologie gréco-romaine. Dans les années 30, un certain nombre d'artistes commencent à délaisser le classicisme. L'Eplattenier aurait aussi bien pu utiliser une imagerie alpestre alors en vogue. Or, pour le plus grand tableau de la série, il peint le Jugement de Pâris (photo) ! On ne sait pas exactement pourquoi il a pris ce thème, hormis qu'il évoque la pureté : pureté du héros, élevé loin de la cour corrompue de Troie ; pureté de l'eau qui coule du mont Ida, matière première de la bière.

Ailleurs, on voit des scènes bucoliques dans les champs…

Oui, par exemple ces deux femmes nues au repos pendant la cueillette de l'orge, ou celles qui cueillent le houblon… qui nous mènent à l'ultime étape, un tableau montrant à nouveau deux femmes – une blonde et une brune bien entendu ! – dégustant le fameux breuvage. Un ours polaire et des flammes sur les bords nous rappellent la nécessité tant de réfrigération que de cuisson dans le processus.

Qu'en est-il du style ?

Eh bien le style de ces tableaux est résolument moderne. L'artiste utilise des couleurs primaires – rouge, bleu, jaune et simplifie les formes à l'extrême. C'est superbe !

Cette salle a-t-elle subi des modifications ?

Seules les chaises ont été remplacées, sinon tout est d'époque, des boiseries de frêne jusqu'au lino bleu ! Cette préservation, je la dois aussi à l'excellente collaboration avec les responsables de la Case à chocs.

Le Street Art, très présent à la Case à chocs, est-il art à part entière ?

Absolument. Je m'intéresse de près à l'évolution de certains artistes d'aujourd'hui – je viens d'ailleurs de dresser un inventaire des œuvres actuelles sur les murs à l'usage de l'équipe de la Case à chocs. Toutefois je pense que le Street Art doit rester libre de contraintes, de marché ou de propriétaire. Il appartient à tout le monde. Quitte à ce que parfois l'une ou l'autre disparaisse sous une nouvelle couche de peinture. Ce sera le job des archéologues du futur de les redécouvrir… avec des critères esthétiques sans doute différents des nôtres !

Emmanuel Gehrig

Samedi 10 septembre, visites guidées (13h, 14h, 15h, 16h et 17h) des coulisses de la Case à chocs et de la salle de dégustation. Quai Ph.-Godet 20 à Neuchâtel. Entrée libre.

500 ans d'histoire à l'Evole

A l'occasion des 25 ans de la Case à chocs, un ouvrage retrace le destin hors-normes de ce lieu extraordinaire qui a traversé les siècles, de maison patricienne, industrie à un haut lieu de la culture à Neuchâtel. La parution de *L'Ancienne Brasserie Müller à Neuchâtel*, édité par la Société d'art et d'histoire en Suisse, coïncide aussi avec les Journées du patrimoine des 10-11 septembre.

Le directeur du Jardin botanique, Blaise Mulhauser, emmènera les visiteurs à la découverte de la pierre à cupules, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. • **Photo : Stefano Iori**

Pleins feux sur la 23e édition des Journé

En balade au

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2016, le public est invité samedi 10 et dimanche 11 septembre à s'intéresser aux « oasis des villes, oasis des champs », c'est-à-dire aux lieux de détente qu'il convient de préserver. En ville de Neuchâtel, le vallon de l'Ermitage sera mis en évidence au travers de plusieurs balades.

Sis dans les hauts de la ville, le vallon de l'Ermitage constitue un véritable poumon en milieu urbain. Friedrich Dürrenmatt y a accompli une partie de son œuvre littéraire et picturale, de 1952 à 1990. Son ancienne maison, bâtie vers 1930, et le musée conçu par Mario Botta, inauguré en 2000, possèdent des lignes architecturales d'une grande modernité. A quelques pas, le Jardin botanique explore les liens qu'entretiennent l'homme et la

e maître vivent en harmonie

La toile principale de la salle représente le Jugement de Pâris. Le jeune homme donne la pomme de la discorde à Aphrodite, parce qu'elle lui promet l'amour plutôt que le pouvoir ou la gloire. • **Photo : Stefano Iori**

ées européennes du patrimoine à Neuchâtel

u cœur du vallon de l'Ermitage

nature. Son exposition du moment s'intéresse aux métiers de la terre, en particulier aux outils anciens. Une invitation à découvrir l'histoire du vallon ainsi que son paysage.

Les journées européennes du patrimoine invitent à explorer des espaces où le bâti et le végétal se rejoignent.

La visite démarrera par une lecture de textes au Centre Dürrenmatt Neuchâtel. Elle se prolongera au Jardin botanique, où les visiteurs découvriront notamment la pierre à cupules. Pour permettre au public de se balader librement dans ce petit coin de paradis, la route d'accès de Pertuis-du-Sault sera fermée à la circulation, entre les deux institutions.

Herbier australien et jardin des thermes

Toujours sur les hauts de Neuchâtel, comment expliquer la présence d'une chapelle de style néo-gothique anglais? Pourquoi l'Université de Neuchâtel est-elle dépositaire de planches d'herbier en provenance d'Australie ? Ces questions mènent toutes au même homme : Charles-Joseph La Trobe. Citoyen britannique et lieutenant-gouverneur d'Australie, ce grand voyageur était un passionné d'alpinisme et de nature. La Trobe a entretenu des liens étroits avec Neuchâtel et ses familles patriciennes. Des visites dans la chapelle de l'Ermitage mettent en lumière son parcours exceptionnel. Elles seront commentées par Ysabelle de Salis, pasteure, et Jason Grant, botaniste.

Du côté de Serrières, le site des thermes gallo-romains sera également sous les projecteurs. Sis à l'angle des rues Erhard-Borel et Martenet, ces vestiges ont fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Ils sont désormais mis en valeur dans un jardin aux allures méditerranéennes. Le Service communal des parcs et promenades présentera la démarche de valorisation menée par la Ville de Neuchâtel en collaboration avec l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie. (ak)

- **Programme et horaire des visites sur www.ne.ch/jep**

Entre nature et bâti

Les Journées européennes du patrimoine s'articulent autour du thème «oasis des villes, oasis des champs». Derrière cet intitulé évocateur se cache une invitation à explorer des espaces où le bâti et le végétal se rejoignent. Des rives du lac de Neuchâtel à celles du Doubs, le canton de Neuchâtel propose douze visites emmenées par des professionnels du patrimoine architectural et naturel. L'office cantonal du patrimoine et de l'archéologie assure la coordination de l'événement à Neuchâtel. La manifestation fait par ailleurs écho à l'année du jardin 2016. L'occasion de découvrir les différents jardins cultivés et de profiter de toute la richesse de notre patrimoine paysager.

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR
«Accompagner le vieillissement de la population avec solidarité et anticipation»

Jean Dessoulavy: Le rapport sur la politique de la vieillesse approuvé par le groupe PLR présente cinq axes qui à futur doivent permettre de relever le défi lié au changement d'équilibre entre les actifs et les personnes ayant terminé leurs activités professionnelles.

Les chiffres sont là: entre 1900 et aujourd'hui, l'espérance de vie moyenne hommes-femmes est passée de 48 ans à 83 ans. Elle a donc presque doublé en un siècle, ce qui est énorme. Un espace-temps très court si on prend en compte le long parcours de l'être humain!

Les cinq axes présentés comme ligne stratégique pour faire face aux défis du futur permettront de mieux accompagner nos aînés en termes de mobilité, de communication, d'information et d'intégration. Par exemple en favorisant les rencontres intergénérationnelles, la mise à disposition de logements adaptés (dits appartements avec encadrement), en organisant des cours pratiques permettant aux seniors de mieux maîtriser l'usage des transports publics (le prochain aura lieu dans la matinée du 8 septembre dans les locaux de l'Ecap, place de la Gare 4) ou encore d'encourager la participation des aînés aux décisions les concernant. Ce sont des outils qui doivent permettre à la Ville de Neuchâtel de répondre aux défis de demain.

Le message est clair: la société occidentale de demain se caractérisera comme une «société de longue vie», comme l'explique le rapport du Conseil communal. Elle sera complexe et connaîtra des défis que l'on doit déjà anticiper aujourd'hui.

En effet, «Gouverner, c'est Prévoir», et «Prévoir, c'est Anticiper». C'est bien là l'esprit du rapport.

Cette évolution sociale, marquée par le vieillissement de la population, doit être abordée en termes d'opportunité et non de problème. C'est en effet l'occasion de repenser le lien entre les générations et d'adapter notre fonctionnement social à l'évolution de l'espérance de vie.

Pour le groupe libéral-radical, le vieillissement de la population doit être abordé en termes d'opportunité, non de problème. • Photo: Stefano Iori

Groupe PopVertsSol
Politique de la vieillesse: humanité et respect

Béatrice Nys: A partir de quel âge est-on une personne âgée? Pour certains, c'est lorsque l'âge de la retraite a sonné, pour d'autres c'est lorsque les capacités physiques et/ou psychiques commencent à décliner et que l'on devient dépendant de l'aide d'autrui. Chaque personne, avec son parcours de vie, ses prédispositions ou son environnement, «devient» une personne âgée à un moment différent. Ce sont justement ces différences qui font la force et la richesse de cette partie de la population. Certains sont encore très actifs à 90 ans et plus; pour d'autres, un encadrement spécialisé, à domicile ou en EMS, est nécessaire beaucoup plus tôt. Mais tous, autonomes ou non, sont des citoyens à part entière, une force et non une charge pour la société.

La moitié du rapport nous présente le contexte cantonal via la planification médico-sociale (PMS). Certains points de la PMS nous semblent totalement irréalisables et démontrent, une fois de plus, la volonté du Canton de reporter sur d'autres des charges qui lui incomberaient. Le chapitre sur le bénévolat en particulier est totalement utopique. D'autre part, une grande partie de ces prestations le sont par du personnel majoritairement féminin, pour des salaires relativement modestes. Ne serait-ce pas plutôt le rôle du Canton de faire en sorte que les métiers de la santé soient mieux valorisés? Il en va de même pour les proches aidants, peu reconnus. Ce sont pourtant justement ces personnes-là qui permettent de retarder l'entrée en EMS.

Notre ville est une belle ville et de nombreuses actions ont déjà été entreprises pour y faciliter la vie des personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Mais la politique de la vieillesse se trouve au devant d'énormes défis qu'il s'agira d'aborder avec détermination et d'importants moyens. Mais également, et c'est là notre souhait, avec humanité et respect.

Groupe socialiste
Participer c'est exister…

Morgan Paratte: Le texte relatif à la politique de la jeunesse en Ville a retenu toute l'attention de notre groupe. Ce rapport, dont la force première réside dans le fait qu'il a été élaboré avec et pour les jeunes, présente les actions et les prestations proposées par la ville, les associations et les groupements privés.

Aujourd'hui, la jeunesse de Neuchâtel représente plus de 16% de la population à laquelle s'ajoutent plusieurs milliers d'étudiant-e-s et de jeunes qui viennent en ville pour des activités de loisirs et autres. Malgré un contexte en constante mutation, nous constatons que les jeunes se portent généralement bien. Différentes enquêtes le démontrent.

Cependant, comme Albert Camus l'évoquait, «La démocratie, ce n›est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité». Or, parmi notre jeunesse, 30% doivent bénéficier de l'aide sociale, 38% sont demandeurs d'emploi et la première cause de mortalité des jeunes en Suisse reste le suicide. Comme nous savons aussi que la résistance d'une chaîne se mesure à son maillon le plus faible, ce constat est très préoccupant. En conséquence, nous nous réjouissons que les buts énoncés (l'expression, l'égale dignité, l'épanouissement et le bien-être des jeunes) soient suivis d'une trentaine de projets concrets qui tendent à favoriser l'intégration professionnelle et la participation au développement de la société en général et de la ville en particulier.

Par ailleurs, rappelons-nous qu'en ratifiant la Convention relative aux droits de l'enfant, la Suisse a voulu favoriser leur participation à la vie sociale, culturelle et politique. Neuchâtel a par exemple été précurseur pour le droit de vote des femmes et des étrangers: continuons dans cette voie. Dans un monde politique souvent critiqué pour son immobilisme, un nouvel élan jeune et dynamique changera cette image si nous autorisons la jeunesse à faire de la politique au sens étymologique du terme: PARTICIPER à l'organisation de la cité!

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de Mme Amelie Blohm Gueissaz (PLR), présidente.

Y compris la présidente, 37 membres sont présents: Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljozovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Isabelle Bellaton (PLR), Julien Binggeli (PopVertsSol), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Tiago Cordas (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Joël Desaules (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Jonathan Gretillat (Soc), Amanda Ioset (PopVertsSol), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertsSol), Pierre-Yves Sandoz (Indépendant), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: Mmes et MM. Miléna Boulianne (Soc), Jasmine Herrera (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Gianfranco De Gregorio (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M Thomas Facchinetti (Soc), président, M. Pascal Sandoz, vice-président (PLR), M. Olivier Arni (Soc), Mme Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), membres.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Benoît de Pourtalès, d'un permis de construire pour les travaux suivants : Réfection d'une ancienne gloriette à toit pavillonnaire prismatique à l'avenue de la Gare 31, article 8422 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102563. Les plans peuvent être consultés du 9 septembre au 10 octobre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michael Schwab, architecte à Bienne, d'un permis de construire pour les travaux suivants : Démolition et reconstruction d'une maison de ville au faubourg de l'Hôpital 62, article 1552 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101634, pour le compte de Madame Élisabeth Thorens. Les plans peuvent être consultés du 9 septembre au 10 octobre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture et conseils Wildhaber et Maillard), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Création d'un débit de boissons avec bar / restauration acquise de tiers à la rue de l'Hôpital 3-5, articles 1327 et 2272 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102569, pour le compte de Madame et Monsieur Tania Garcia Velez et Yonatan Velez. Les plans peuvent être consultés du 9 septembre au 10 octobre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Jacques Aiassa, architecte à Valangin, d'un permis de construire pour les travaux suivants : Transformation et surélévation partielle d'une maison familiale 15, chemin du Petit-Catéchisme, article 6998 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102229, pour le compte de Madame Joëlle Beaubiat. Les plans peuvent être consultés du 9 septembre au 10 octobre 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Neuchâtel
european energy award
Cité de l'énergie
GOLD

Beau succès pour le cocktail annuel des entreprises

Un cocktail très prisé au Concert

Un joli décor pour les acteurs économiques de la ville. • **Photo : Stefano Iori**

C'est une tradition très appréciée des entreprises installées en ville de Neuchâtel : quelque 250 invités ont pris part mercredi dernier au cocktail annuel des entreprises, organisé pour l'édition 2016 au théâtre du Concert, qui avait été spécialement décoré pour l'occasion. Le Conseil communal in corpore a participé dans la bonne humeur à cette manifestation, qui permet de nouer des liens précieux entre décideurs et autorités. Le directeur de l'Economie Olivier Arni a souhaité la bienvenue aux nombreux acteurs économiques participant au dynamisme de la ville. « C'est très sympa, c'est l'occasion de rencontrer des entrepreneurs, mais aussi des chefs de service que je ne connaissais pas forcément », relevait une cheffe d'entreprise, en pleine discussion avec le délégué communal à l'énergie : « J'apprécie beaucoup cette initiative de la Ville. » Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Caritas Neuchâtel lance le Pass'Sport intégration

Activités pour les enfants réfugiés

Depuis le 1er mai 2016, Caritas Neuchâtel a pu mettre en place le projet Pass'Sport Intégration. Ce dernier consiste à offrir à chaque enfant réfugié une activité hebdomadaire extrascolaire afin de favoriser son intégration sociale. Avec pour objectif de sensibiliser les parents à l'importance pour leurs enfants de pratiquer une activité extra-scolaire, mais également de les aider et de les accompagner dans les démarches à réaliser pour y parvenir.

Caritas Neuchâtel a ainsi reçu du canton de Neuchâtel le mandat d'accompagner les réfugiés statutaires dans leur processus d'intégration et d'autonomie. A ce titre, l'équipe du secteur Migration gère actuellement 225 dossiers d'aide sociale, dont 115 enfants âgés de 4 à 18 ans. Selon les projections, Caritas recevra au moins 50 nouveaux dossiers en 2016.

La coordinatrice du projet est chargée de définir avec chaque enfant une activité réaliste et réalisable adaptée à la situation financière et sociale des parents. En effet, il est important que la cotisation annuelle de l'activité soit raisonnable et en adéquation avec le budget des personnes afin que l'activité puisse être poursuivie par les enfants à la fin du projet.

Déjà 41 enfants

Depuis le début du projet, ce sont plus de 50 enfants et familles qui ont été rencontrés afin de leur proposer une activité physique. Actuellement, ce sont 41 enfants qui exercent une activité sportive régulière et neuf pour lesquels la coordinatrice du projet recherche encore des solutions. Les chiffres sont encourageants et toute l'équipe du secteur Migration ne relâche pas ses efforts afin de favoriser l'intégration de ces enfants.

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant le règlement du soutien au travail du Conseil général par la Chancellerie,
- concernant la modification du règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 5 septembre 2016, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 19 octobre 2016.

Neuchâtel, le 7 septembre 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Le chancelier,**
Thomas Facchinetti **Rémy Voirol**

Pour échanger librement

Les Cafés Alzheimer redémarrent

Depuis février 2015, l'association Alzheimer Suisse Neuchâtel propose des rencontres pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou d'une affection apparentée, sur le Littoral et dans les Montagnes neuchâteloises. S'asseoir autour d'une tasse de café, parler, échanger, s'informer et retrouver le plaisir d'être ensemble dans l'espace social, c'est le principe du Café Alzheimer. Des rendez-vous réguliers qui participent à réduire l'isolement social que la maladie peut engendrer et visent également à faire évoluer le regard de la société sur la maladie, afin que personnes malades et proches se sentent bienvenus partout. Les prochaines rencontres auront lieu

Les mercredis 14 septembre et 9 novembre, de 15h à 17h, au restaurant « Le Silex », au port d'Hauterive.

L'entrée est libre, sans inscription préalable. Seules les consommations sont à la charge des participants.

La chronique « passion verte » de...

La saveur d'une fleur

Luc Vincent

On oublie souvent que les plantes que l'on cultive chez nous ont été découvertes il n'y a pas si longtemps que cela ! Exemple avec la capucine, une jolie Sud-Américaine.

Une année a principalement révolutionné tout notre civilisation : 1492, année de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Et avec lui l'arrivée de nouvelles plantes : pommes de terre, tomates, haricots, etc. Des plantes dont on ne pourrait tout simplement plus se passer de nos jours. Si certaines ont eu un énorme succès, d'autres n'étaient pas la hauteur des espérances, par exemple le dahlia dont on a voulu manger le tubercule, mais qui finit comme plante ornementale !

De la couleur dans vos salades

Alors je vous propose d'aller à la découverte de cette Sud-Américaine qu'est la capucine. Tout d'abord, la capucine a été introduite en Europe en premier lieu comme légume, vers 1684, avec le retour des conquistadors. En effet, les jeunes feuilles de capucine peuvent être mangées en salades, on peut aussi mettre les boutons floraux dans du vinaigre pour remplacer les câpres. Comme les fleurs sont aussi comestibles, c'est l'occasion de mettre de la couleur dans vos salades, et puis ce petit goût piquant nous rappelle sa grande richesse en vitamine C.

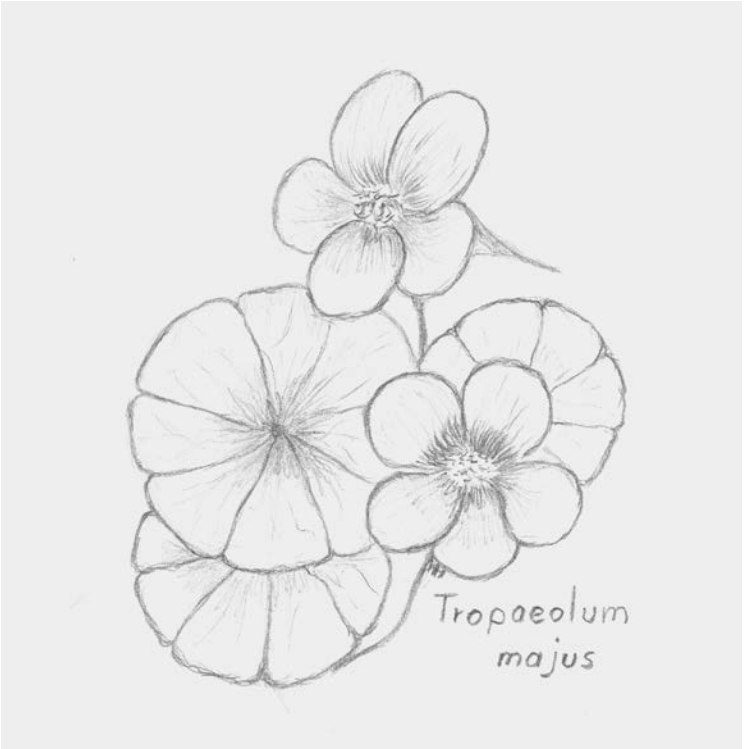

De là, il n'y a qu'un pas pour que notre capucine devienne une plante médicinale, par exemple pour lutter contre le scorbut ou en cataplasmes pour aider à la cicatrisation.

Le nom commun de capucine vient de la forme de la fleur qui ressemble au fameux capuchon des moines, par contre le nom latin a été spécialement choisi par le botaniste Carl von Linné : *Tropaeolum,* diminutif du latin *tropaeum* = trophée : arbre où l'on pendait les armes des ennemis vaincus, allusion à la forme des feuilles rondes comme des boucliers et les fleurs qui ressemblent à un casque.

La petite famille des Tropaeolacées est constituée de moins d'une centaine de plantes qui poussent uniquement en Amérique du Sud. Une des caractéristiques de cette famille ? Les fleurs ont cinq pétales, dont l'un se prolonge par un long éperon. Outre-Atlantique, seuls les oiseaux-mouches peuvent aller y chercher le nectar. Chez nous, les bourdons ont trouvé la solution : ils percent l'éperon de la capucine.

Une plante piège

La capucine revient très à la mode dans les jardins familiaux. De culture facile, on l'utilise comme plante piège dans un potager, car les pucerons et les papillons blancs de la piéride des choux l'adorent, et ils ne vont pas aller sur vos légumes. A Neuchâtel, vous pouvez voir des plantes de capucine, dans le jardin du Palais DuPeyrou.

Dans le langage des fleurs, la capucine est le signe de l'indifférence, mais attention ! Suivant la couleur de la fleur le message est différent : jaune signifie « Rien ne vous charme », marron « Votre cœur est fermé » et pourpre « Vous ne pouvez plus aimer ».

Bonne dégustation.

L.V.

Neuchâtel en détails

Le 23 octobre 1530, la Collégiale est mise à sac. • **Photo : Stefano Iori**

L'avènement de la Réforme neuchâteloise

Né en 1489 dans le Dauphiné et formé à Paris, le prédicateur Guillaume Farel joue un rôle prépondérant dans l'avènement de la Réforme à Neuchâtel. Il s'arrête d'abord quelques jours dans cette ville, en décembre 1529, poursuit ensuite sa route à Morat, avant de revenir à Neuchâtel en 1530.

Ses prêches passionnés enflamment une partie de la population. Le 23 octobre 1530, la Collégiale est mise à sac par des fidèles et des soldats de retour de campagne. Les autels et les statues sont abattus, les tableaux et les images religieuses sont mutilés, des objets de culte sont jetés dans le Seyon.

Quelques jours plus tard, le 4 novembre 1530, une faible majorité de bourgeois de Neuchâtel se prononce en faveur de l'abolition de la messe. Neuchâtel devient alors pour quelques années un centre de diffusion du protestantisme pour les pays francophones.

A la fin du XVIIe siècle, une plaque est posée pour commémorer ces événements. Encastrée dans un des piliers du chœur, elle proclame : « *1530, le 23 octobre fut ôtée et abattue l'idolâtrie de céans par les bourgeois.* »

Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Conseil général du 12.09

Cité de l'énergie et logements

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 12 septembre 2016, à 19h30, à l'auditoire du Collège des Terreaux. L'ordre du jour est le suivant:

Rapports du Conseil communal

16-020
Rapport du Conseil communal, concernant la 7e étape Cité de l'énergie-stratégie énergétique 2035.

16-021
Rapport d'information des Conseils communaux aux Conseils généraux de la Communauté urbaine du Littoral neuchâtelois (COMUL), concernant l'établissement de son Projet de territoire.

16-022
Rapport du Conseil communal concernant le projet Ensemble Gouttes d'Or et la réalisation d'un programme de logements.

Autres objets

16-610
Interpellation du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Une sinistralité de mauvais augure».

16-401
Proposition du groupe socialiste par M. Philipe Loup et consorts, portant sur la modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010 *(chapitre VIII, dispositions transitoires, nouveau).*

16-402
Proposition de MM. Philippe Loup, Yvan Gallo et Julien Spacio, portant sur la modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010 (*art. 153, Commission d'urbanisme, alinéa 2, nouveau).*

16-306
Motion du groupe PopVertsSol par M. Julien Binggeli et consorts, intitulée «Les assemblées citoyennes: une idée à concrétiser».

Neuchâtel, le 6 septembre 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Olivier Lavanchy nommé aux Caves de la Ville

« C'est l'un des plus beaux domaines »

Le viticulteur neuchâtelois est nommé à 60%. • Photo: Stefano Iori

Le viticulteur et œnologue Olivier Lavanchy est le nouveau responsable des Caves de la Ville de Neuchâtel: entré en fonction le 1er septembre, le Neuchâtelois rejoint une équipe dynamique et compétente à la veille de célébrer, en 2017, les 75 ans de l'établissement. Avec l'objectif de continuer à assurer la haute qualité des vins.

«Je me réjouis de faire rayonner les Caves et ses vins loin à la ronde»: nouveau responsable des Caves de la Ville, un poste qu'il occupe à 60%, Olivier Lavanchy a rejoint le 1er septembre une équipe placée sous la direction politique du conseiller communal Olivier Arni, en charge de la section de l'Environnement. L'œnologue et viticulteur né à Neuchâtel il y a 52 ans, dont la réputation dépasse largement les frontières cantonales, dit sa fierté et sa motivation à relever ce nouveau défi: «La Ville de Neuchâtel est propriétaire de l'un des plus beaux domaines du canton.»

Cette nomination importante – la Ville avait décidé fin 2015, suite au départ du précédent responsable, de se donner du temps pour trouver un successeur – doit permettre de continuer d'assurer la haute qualité des vins et la gestion optimale de l'établissement, en cette année où l'Association des Amis des Caves de la Ville fête son 10e anniversaire. Pour rappel, un partenariat a été institué ces dernières années avec cette association pour l'organisation d'événements destinés à promouvoir les Caves auprès d'un large public, ce dont la Ville est reconnaissante.

Le nouveau responsable des Caves participera par ailleurs aux réflexions en cours devant aboutir à un mode d'organisation durable pour l'établissement. A quelques semaines des vendanges, une équipe solide et compétente est en tous les cas prête à proposer des vins de qualité auprès des clients privés et des restaurants.

«La Ville est fière de pouvoir bénéficier des compétences d'Olivier Lavanchy, œnologue et citoyen de la ville dont les qualités sont unanimement reconnues», souligne Olivier Arni. Le directeur de l'Environnement confirme que «l'ambition reste toujours la même: il s'agit de mettre en valeur le riche patrimoine vitivinicole de la Ville et de promouvoir une image positive, et cela bien au-delà des frontières communales. Alors que nous fêterons en 2017 le 75e anniversaire des Caves de la Ville, véritables ambassadeurs de notre cité millénaire!»

Conseil général

Proclamation d'une conseillère générale

En date du 5 septembre 2016, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale Mme Jasmine Herrera, 7e suppléante de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, en remplacement de Mme Isabelle Iseli, démissionnaire.

Neuchâtel, le 5 septembre 2016.

Le Conseil communal

Echos

- Vendredi 2 septembre, Mme Christine Gaillard, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales lors du triathlon des écoles (trottinette, natation et course à pied) aux piscines du Nid-du-Crô à Neuchâtel.
- Samedi 3 septembre, M. Thomas Facchinetti, président du Conseil communal, a représenté les Autorités communales à l'occasion de l'élection de Miss Neuchâtel – Fête des vendanges 2016, au théâtre du Passage à Neuchâtel.
- Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mme et M. Edith et Claude Conrad-Roesler, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage.

Home de l'Ermitage

Inauguration du Jardin du Bonheur

Dans le cadre de sa mission psychogériatrique, le home de l'Ermitage a créé pour et avec ses résidants un Jardin thérapeutique. Ce nouveau lieu de vie sera inauguré ce dimanche 11 septembre. Il vise à maintenir l'autonomie des pensionnaires, faire appel à leurs souvenirs, stimuler leurs sens et surtout d'avoir du plaisir. Il a été réalisé en partenariat avec l'association Equiterre et la Ville de Neuchâtel.

Nom choisi par les résidants ayant activement participé au projet, ce Jardin du Bonheur a été conçu en tenant compte de leurs souhaits mais aussi de leurs connaissances en matière de jardinage. Ainsi, ils peuvent faire appel à leurs souvenirs et les gestes techniques reviennent naturellement.

De nombreuses synergies ont été nécessaires. Tout d'abord le financement grâce au soutien de la Loterie romande et du Jardin botanique de la Ville de Neuchâtel. Ensuite, la réalisation pratique avec l'accompagnement de l'association Equiterre et du Service des parcs et promenades de la Ville. Enfin, des bacs de plantations ont été réalisés par la fondation Les Perce-Neige.

Au final, le Jardin du Bonheur comporte un point d'eau, des assises confortables, une signalisation, des arbres fruitiers, des fleurs, des légumes et un coin d'accueil pour les oiseaux. Un univers que la directrice du home, Vanessa Erard, et toute son équipe se réjouissent de faire découvrir dimanche dès 15h30, en présence de la conseillère communale en charge de la Santé, Christine Gaillard, présidente du conseil de fondation.

Notre sélection cinéma du 7 au 13 septembre

Trois films à voir

Ben-Hur

Soixante ans après le succès phénoménal de Ben-Hur, le péplum aux onze Oscars de William Wyler fait l'objet d'un remake bourré d'effets spéciaux. Réalisée par le Kazakh Timur Bekmambetov, cette grosse production hollywoodienne à plus de 100 millions de dollars avec Jack Huston dans le rôle-titre et Morgan Freeman en guest-star n'a pas séduit outre-Atlantique, mais devrait ravir les amateurs de films à grand spectacle. La légendaire course de char finale s'annonce en effet décoiffante en 3D. | **Apollo 1**

Divines

Dans sa triste banlieue française, Dounia a soif de pouvoir et de réussite. Soutenue par Maimouna, une black hypersensible prête à tous les coups foireux pour sa meilleure amie, la jeune beurette décide de suivre les traces de Rebecca, une dealeuse respectée dans la cité. Mais sa rencontre avec Djigui, un danseur, va bouleverser son quotidien. Premier film d'une jeune réalisatrice franco-marocaine, « Divines » a obtenu une Caméra d'or à Cannes après avoir été gratifiée d'une standing-ovation à l'issue de sa projection à la Quinzaine des réalisateurs. | **Apollo 3**

Eternité

Adapté de « L'Elégance des veuves » de la romancière canadienne Alice Ferney, ce film au casting de rêve suit, sur plus d'un siècle, la vie de trois femmes de la grande bourgeoisie aux destins croisés, avec ses instants de bonheurs indicibles, de malheurs infinis, ses petits riens... Sixième film du réalisateur franco-vietnamien Tran Anh Hung – qui avait obtenu le César de la meilleure première œuvre en 1993 pour « L'odeur de la papaye verte » – cette fresque émouvante est portée par trois actrices sublimes : Audrey Tautou, Bérénice Bejo et Mélanie Laurent. | **Apollo 3**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch

L'instantané de Stefano Iori...

La barrière neuchâteloise du Jardin botanique : sans clous, ni attaches !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), Centre d'urgences psychiatriques (CUP), tél. 032 755 15 00 (24h/24 et 7j/7).

CNP Enfance et adolescence, Consultation ambulatoire (rue de l'Ecluse 67), tél. 032 889 69 65; lu-ve 8h-11h45/13h30-17h (16h pendant les vacances scolaires). En dehors de ces heures : Centre d'urgences psychiatriques, tél. 032 755 15 15.

CNP Adultes et Age avancé, consultation ambulatoire du Littoral (rue du Verger-Rond 2), tél. 032 722 12 21 ; lu-ve 8h-12h/14h-18h. Sa 8h-12h. En dehors de ces heures : Centre d'urgences psychiatriques, tél. 032 755 15 15.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes du dimanche 11 septembre

Sud :

Collégiale : di 18.09, 10h, culte avec sainte cène, Mme D. Collaud.

Temple du Bas : je 10h, méditation, salle du refuge, église ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h. Présence et exposition « Un monde en fêtes ».

Nord :

Ermitage : 10h, culte avec sainte cène, Mme Y. de Salis, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est :

Maladière : sa 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène, M. C. Bacha. Apéritif à l'issue du culte.

Ouest :

Serrières : 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert.

Pourtalès : 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame : sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas : messe, di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc : sa à 17h, messe, di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert : sa à 18h30, messe ; di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence : di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès : di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds : di 11.09, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel : di 11.09, 18h, messe.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable :
Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction :
Aline Botteron, journaliste
Emmanuel Gehrig, chargé de communication
Anne Kybourg, journaliste

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Cathy Ecabert

Impression :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :
23'500 exemplaires

Publicité

Maîtrise fédérale
Tecaro
Sanitaire Chauffage
0848 000 105

DANSE
EQUILIBRE
Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

Priyanka Singh, 17 ans, a été élue samedi soir Miss Neuchâtel - Fête des vendanges 2016

Une couronne et des confidences

Elle a dix-sept printemps, le sourire d'une princesse des mille et une nuits et une élégance toute naturelle: Priyanka Singh, étudiante au lycée Jean-Piaget, est la nouvelle Miss Neuchâtel – Fête des vendanges 2016. Elle sera, une année durant, l'ambassadrice de la ville et de la grande fête de septembre. Les yeux encore brillants de sa fraîche élection, la jeune femme nous a confié dimanche ses premières impressions.

Une couronne de Miss pour vaincre sa timidité ? C'est ce qu'espère Priyanka, étudiante en 3e année au lycée Jean-Piaget.
• Photo: Yann Marchesi, sp

Priyanka, vous êtes depuis hier soir la nouvelle ambassadrice de Neuchâtel et de sa Fête des vendanges. Prête à relever ce joli défi ?

Oui, je crois, même si je commence seulement à comprendre ce qui m'arrive. Hier soir (réd. : samedi), je ne réalisais pas du tout: lorsque j'ai entendu mon nom, j'étais un peu en mode «robot». J'ai juste reproduit ce que nous avions appris aux répétitions – descendre, faire la bise, prendre le bouquet, sourire... Mais maintenant, après les premières séances photo, cela commence à devenir concret.

Qu'est-ce qui vous a incitée à vous inscrire ?

J'avais envie de découvrir ce milieu, qui ressemble un peu à celui du mannequinat, avec les défilés, les shootings. On me disait autour de moi que je pourrais faire carrière dans ce métier et c'est un environnement qui m'intéressait. Mais il a fallu qu'une de mes amies envoie l'inscription: toute seule, je pense que je ne l'aurais pas fait !

Le mannequinat, vous l'envisagez comme métier possible ?

Sans doute pas comme métier, non, mais je pourrais tout à fait défiler dans le cadre de mes loisirs. J'avoue que je ne sais pas encore quelle profession m'attire: je commence ma 3e année en matu professionnelle bilingue au lycée Jean-Piaget, mais je suis un peu fâchée avec les chiffres et la compta… Je suis davantage attirée par les langues. J'en parle d'ailleurs cinq: j'ai grandi avec l'anglais, je parle hindi et penjabi grâce à mon père, qui vient du Pendjab, et créole grâce à ma mère, d'origine mauricienne. Même si aujourd'hui, en famille, la langue que nous parlons ensemble est le français.

Où avez-vous donc grandi ?

Je suis née à Boudevillers et j'ai fait mes classes à Boudry. Je me sens donc totalement Neuchâteloise, mais officiellement, sur mon passeport, je suis d'origine valaisanne. Je suis l'aînée de trois enfants: mon frère a 14 ans, ma sœur 13. Toute ma famille est d'ailleurs venue à la soirée d'élection.

Ce concours, vous l'avez vécu comment ? Une belle expérience ?

Je l'ai d'abord vu comme une manière de vaincre ma timidité. Et mes parents l'ont déjà constaté, depuis le début de l'aventure, ils me trouvent plus ouverte, disent que je m'exprime plus facilement. J'ai aussi fait de belles rencontres: entre les dix finalistes, l'ambiance était vraiment sympathique, il n'y avait pas de rivalité.

En tant que miss Neuchâtel, vous serez l'ambassadrice de la ville durant une année. Cette ville, vous la connaissez bien ?

Je la connais forcément, oui, puisque j'y étudie, mais j'avoue que la petite formation que nous allons suivre (lire encadré) pour mieux connaître son histoire et ses bâtiments importants me sera sans doute utile. C'est une ville que j'aime beaucoup. Tous les matins, en me rendant au lycée, je peux admirer la vue, depuis les fenêtres du train, sur le château et sur les toits, et je me dis chaque fois que c'est vraiment superbe !

Françoise Kuenzi

Première sortie officielle à Auvernier ce week-end

«La soirée au théâtre du Passage était pleine d'émotion. J'en avais presque les larmes aux yeux»: membre de la commission de Miss Neuchâtel – Fête des vendanges, responsable de l'image des jeunes femmes, Véronique Pierrehumbert a vécu samedi sa 16e élection. Et pour elle, l'édition 2016 restera dans les annales de la manifestation, dont c'était la 32e édition. Un théâtre bondé, des animations très réussies, une ambiance incomparable.

Sans oublier les robes de soirée réalisées par deux créatrices neuchâteloises, Claudia Ducommun et Solina Sahli. «Chaque robe était différente, conçue en fonction de la personnalité de chaque candidate», explique Inês Amaral, présidente de la commission, elle aussi ravie du déroulement de cette soirée d'exception.

La première représentation officielle de Miss Neuchâtel-FdV sera la Fête des vendanges d'Auvernier, ce week-end déjà, à laquelle Priyanka participera en compagnie de ses deux dauphines, Alissa Conte, 17 ans, de Neuchâtel, et Lara Carlino, 21 ans, Chaux-de-Fonnière. Mais c'est évidemment lors des cortèges de la Fête des vendanges de Neuchâtel, les 23, 24 et 25 septembre, que les miss seront très attendues, notamment lors du corso du dimanche, où elles porteront leurs robes de princesses.

Miniformation dispensée par la Ville

Tout le reste de l'année, Priyanka sera l'ambassadrice de Neuchâtel. Et pour qu'elle puisse parler de la cité en connaissant quelques-uns de ses secrets, la Ville organise depuis l'an dernier une miniformation en deux modules, axés notamment sur l'histoire et le patrimoine. Dimanche, Priyanka a déjà pu découvrir l'Hôtel communal, puisque c'est là qu'elle avait rendez-vous pour cette interview. On lui souhaite de porter haut les couleurs de Neuchâtel, comme l'a fait Yasmina Assal, Miss Neuchâtel 2015, qui n'a pas tout à fait terminé son règne puisqu'elle participera à la finale de Miss Suisse romande.